



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC vous est donné que le conseil municipal du Village de Val-David a adopté à sa séance ordinaire tenue le 14 avril 2020, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 736 SUR L'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU

Ce règlement a pour objectif de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable des immeubles assujettis sur le territoire de la municipalité.

RÈGLEMENT NUMÉRO 737 CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Ce règlement concerne la création d'un programme d'aide financière destiné aux personnes domiciliées sur le territoire de la municipalité pour l'achat de couches lavables et réutilisables pour tous âges.

RÈGLEMENT NUMÉRO 738 VISANT L'INTERDICTION DE CERTAINS SACS DE PLASTIQUE

Ce règlement a pour objet d'interdire la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail afin d'encourager un changement de comportement à l'égard de l'utilisation de ce type de sacs et de réduire ainsi l'impact environnemental.

Une copie de ces règlements est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À Val-David, ce 16 avril 2020.

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-trésorière